



## Pas de fumée sans retombées toxiques ? Vraiment ?

### Description

*Suite à l'incendie qui s'est déclaré mi-janvier dans un bâtiment contenant du lithium-ion appartenant au groupe Bolloré dans la métropole de Rouen, un collectif de riverains s'est constitué pour réclamer la vérité sur les émanations toxiques.*

**Par Alain Dupro**

Le 16 janvier 2023 aux alentours de 16 h 30, un important incendie s'est déclaré dans l'un des quatre bâtiments que le groupe Bolloré détient à Grand-Couronne dans la métropole de Rouen, par l'intermédiaire de ses différentes filiales. Dans ce bâtiment étaient stockées 12 250 batteries au lithium-ion. Cet incendie s'est ensuite propagé au bâtiment voisin, dans lequel l'entreprise Distri Cash Accessoires entreposait 70 000 pneus. 137 sapeurs-pompiers étaient à pied d'œuvre lorsque ces deux structures se sont effondrées vers 22 h 30. Vers 23 h 30, le sinistre s'est étendu au troisième bâtiment dans lequel étaient entreposés des palettes et du textile. Ce n'est qu'au cours de la matinée du 17 janvier que le feu fut totalement circonscrit.

S'il n'a fait aucune victime – les premiers riverains se trouvant fort heureusement, à plus de 500 mètres du site incendié – il n'a pas été sans rappeler l'incendie de l'usine Lubrizol, survenu le 26 septembre 2019, lors duquel s'était formé un panache de fumées contenant un cocktail de près de 10 000 tonnes de produits toxiques. (A cette occasion, pas moins de 2 000 plaintes avaient été déposées pour mise en cause de la vie d'autrui). A l'appel du collectif unitaire Lubrizol, regroupant syndicats et différentes associations, renommé pour la circonstance présente « Collectif unitaire Bolloré and Co », une centaine de personnes se sont réunies, six jours après l'incendie, devant le Palais de Justice de Rouen pour réclamer entre autres la vérité sur l'impact de cet incendie sur la santé des riverains.

« Il suffit d'aller cinq minutes sur le site internet de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour s'apercevoir que le lithium est toxique » a déclaré, ce jour-là, Gérald Le Corre, inspecteur du travail et représentant de l'Union Départementale CGT. En effet, le lithium est un métal très réactif qui, au contact de l'air humide, se recouvre d'une pellicule terne d'hydroxyde, de carbone et de nitrure. Pourtant, lors du journal télévisé diffusé le 16 janvier sur France 3 – Normandie, le Préfet de Seine-Maritime a affirmé que « les informations ne faisaient apparaître aucun besoin de protection des

populations ». Sur France Info, le Préfet de la région Normandie a, quant à lui, affirmé que « les mesures de qualité de l'air réalisées par les Sapeurs-Pompiers n'avaient rien révélé d'inquiétant ». Le Collectif unitaire Bolloré and Co regrette cependant que la communication à l'encontre des riverains n'ait pas été plus explicite et rassurante et dénonce le fait que la Préfecture ait banalisé le sinistre, sans prendre en considération les risques sanitaires différés. Comme l'a souligné, lors de ce rassemblement, le co-président de l'association des sinistrés de Lubrizol, « le fait qu'il y ait autant d'accidents industriels dans notre secteur démontre qu'il y a une faille de l'Etat ». Autrement dit, que certaines installations, bien que non inscrites sur la liste des sites Seveso établie par le Ministère de la Transition écologique devraient être identifiées comme représentant un risque environnemental. Le Collectif a organisé une rencontre avec les riverains pour encourager les dépôts de plainte contre X et ainsi avoir accès au dossier.

### **Categorie**

1. En direct

**date créée**  
23/02/2023